

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25484**

Intitulé

Coach professionnel

Nouvel intitulé : Coach professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MHD Formation	Gérante

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le coach facilite l'identification de problématiques professionnelles, remet en mouvement les ressorts de l'individu et aide la personne à identifier et à atteindre ses propres objectifs. Le coach est un facilitateur. Son action s'inscrit dans une logique opérationnelle.

Ces activités sont:

Etablir les fondations de la relation de coaching

Accompagner en coaching individuel et coaching d'équipe

Inscrire sa pratique dans une démarche de développement continu du coach

Gérer l'activité professionnelle de coaching

Le titulaire est capable de:

- Accueillir le client en construisant une relation empathique en vue de présenter son activité de coach,
- Appliquer les principes de base de la relation d'aide en utilisant un modèle approprié,
- Mettre en place d'une relation contractuelle, si nécessaire écrite, dans le respect éthique, en vue de cheminer vers un objectif défini avec le client, en précisant les objectifs à atteindre et la durée,
- Définir de la situation présente et de la situation désirée à l'aide d'une grille structurée,
- Conduire des entretiens d'aide et/ou exploratoires,
- Renforcer la motivation du client et déterminer ensemble les types d'action à penser en l'amenant à s'engager sur une action de correction dans une durée déterminée,
- Accompagner la personne dans la réalisation de l'objectif,
- Identifier et définir les ressources existantes et potentielles en renforçant la valorisation et la motivation par le feedback,
- Repérer les freins et les blocages du client inhibant l'émergence ou la mise en œuvre de solutions,
- Evaluer les résultats avec le client et éventuellement les autres parties prenantes,
- Capitaliser avec le client les solutions mises en œuvre et les apprentissages acquis, afin de transférer ces solutions dans d'autres contextes présents et futurs,
- S'engager dans une supervision individuelle ou en groupe afin de développer une posture réflexive,
- Pratiquer une veille permanente sur les métiers du coaching à travers des actions fédératives et de formation permanente,

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier s'exerce en indépendant ou en cabinet de consultants afin de proposer des prestations de coaching ou en salarié dans les très grandes entreprises (coach interne) et au sein de différents types de structures tous secteurs d'activités confondus :

- Toutes structures institutionnelles en tant que coach interne ou externe : Ministères, hôpitaux, etc.
- Secteur privé en tant que coach interne ou externe

Coach professionnel (individuel et d'équipe), Coach interne, Formateur coach

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

La profession n'étant pas réglementée, le coach s'engage à respecter une éthique du métier par :

- l'engagement d'agir en tant que coach professionnel tel que défini dans la Déclaration Commune de 2012
- le respect d'un code de déontologie
- l'astreinte au secret professionnel et à la confidentialité
- l'obligation de se faire superviser dans le cadre de sa pratique professionnelle
- la conscience de sa posture d'accompagnant et de s'interdire d'exercer tout abus d'influence
- l'obligation d'inscrire sa pratique dans une relation contractuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences sont évaluées via les modalités suivantes : mémoire de pratiques professionnelles; entretien de coaching; étude de cas orale; rapport de professionnalisation

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		4 coachs indépendants ; 2 représentants de l'Ecole.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		4 coachs indépendants ; 2 représentants de l'Ecole.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel" avec effet au 02 janvier 2011, jusqu'au 17 mars 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

MHD Formation : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

MHD Formation : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Lille]

MHD Formation : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [Nantes]

MHD Formation : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Bas-Rhin (67) [Strasbourg]

MHD Formation : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

MHD Formation : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille]

MHD Formation : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

MHD Formation - 13, rue des deux Sœurs - 93160 NOISY LE GRAND

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Certification suivante : [Coach professionnel](#)